

FICHE INDIVIDUELLE DE DEMANDE D'INSCRIPTION CAMP PRINTEMPS 6/8 ANS

Du lundi 22 au vendredi 26 avril (5 jours /4 nuits) Arâches-la-Frasse (Haute-Savoie)

Printemps 2024

Service Enfance 04 50 41 56 46 Enfance-jeunesse@mairie-cessy.fr

IOM de l'enfant :		Date de naissance :
Prénom de l'enfant :		Classe :
Formule de repas :		Ecole :
	☐ Standard	☐ Sans viande
Pièces à joindre obliga	toirement :	
cours de validité 1 Fiche sanitaire Copie du PAI (*/ Attestation d'as Dernier avis CAI Si parents sépar	é + pièce d'identité origin e de liaison PAI : Protocole d'accueil i surance responsabilité ci ou derniers avis d'impo	pie de pièce d'identité du parent signataire en nale de l'enfant à remettre le jour du départ ndividualisé (allergies/intolérances alimentaires) vile et individuelle accidents 2023/2024 sition on du droit de garde exclusif et extrait de
Tou	t dossier incomplet n	e sera pas pris en compte
Cadre réservé à l'adm	inistration	
Date de dépôt :		Réceptionné par :
Nombre de documents	:	Pièces ajoutées ultérieurement (+ date) :
Enregistré par :		

Tarifs	Séjour Printemps	2024
Catégorie	Quotient familial	Coût du séjour
A	0 à 450	120 €
В	451 à 660	170 €
C	661 à 800	220 €
D	801 à 1100	250 €
E	1101 à 1500	290 €
F	1501 à 2000	310 €
G	2001 à 3000	330 €
Н	3001 et plus	350 €

<u>Autorisations</u>:

séjour et de répondre à vos questions. Une invitation vous parviendra par mail.

		Je sous autorise publicat	e ma fil ssigné e la vill tions m	M., Mmo e de Cess unicipales	ey à utiliser l'in aussi bien pa	au séjour mage de pier que	mon enfant dans numérique (site i communication	le cadre des
	autorise l jour :	es persor	nes dés	ignées ci-d	essous (autre q	ue les par	ents) à récupérer m	on enfant à la fin du
Γ	NOM et PRENOM		ADRESSE		TELEPHONE	TEL. PORTABLE		
_								
	_	-					4 50 41 82 79 en c écupérer mon enfar	as de modification de nt.
1	DATE:	/	/		SIGNATURE			
Uı	ne réunio	n d'inforn	nation au	ıra lieu au c	entre de loisirs l	e jeudi 28	mars 2024 à 18h30, a	afin de vous présenter le

MODE DE PAIEMENT SOUHAITÉ

☐ Par prélèvement mensuel (Merci de fournir un RIB)	automatique
Par autres modes de règ Trésor Public)	lements (chèque, espèces, CB,à régler directement avec le
Facturation au nom et adresse : Du père	☐ De la mère
	<u>PÈRE</u>
Nom et prénom :	
Adresse	
Téléphone professionnel :	
Téléphone privé portable :	
Adresse électronique :	
	<u>MÈRE</u>
Nom et prénom :	
Adresse	
Téléphone professionnel :	
Téléphone privé portable :	
Adresse électronique :	
·	
Je certifie avoir pris connaissa remis et m'engage à le respect	ance du règlement intérieur du centre de loisirs qui m'a été ter.
DATE: / /	
SIGNATURE	



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIFI

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

DATE DE NAISSANCE :		/_	/		
SEXE: M [-	-			
Cette fiche permet de 20 février 2003 relatif loisirs).	au s	eillir d ulvi sai	Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrèté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).	es concernant voti en séjour de vacar	e enfant il'arrèté du ces ou en accuell de
CCINATION (se re	éfére	rau ca	1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)	certificats de vacc	inations)
VACQUATIONS O OBLIGATOIRES	O _L	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite	337			Rubéole-Oreillons- Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumccoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	
SI LE MINEUR N'A PAS NDICATION.	5	VACCIN	SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE.	DRE UN CERTIFICAT	MÉDICAL DE CONTR

Si oui, joincre une ordornance récente et les médicaments correspondants (boîtes de

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui

Non

médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

Date : nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'ergage à les réactualiser si Je soussigné(e)... Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, 3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la ALLERGIES: ALIMENTAIRES mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur. difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc.. conduite à tenir. NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :... Responsable N°2 : NOM : TEL PORTABLE : .. TH COMICIF Responsable N°1: NOM: ... TEL PORTABLE : TEL COMICILE ADRESSE . ADRESSE : 4-RESPONSABLES DU MINEUR Précisez AUTRES (animaux, plantes, pollen): MEDICAMENTEUSES TEL TRAVAIL..... PRENOM : PRENOM . TFI TRAVAIL Signature : ..., responsable légal du mineur ou. non



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE



(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISEE A SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s):
Né(e) le : L L L L à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :
· ·
2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s):
Né(e) le : L L L L À (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
Père Mère Autre (préciser):
Adresse:
Code postal : Commune :
Pays:
Téléphone (recommandé) : / / / /
Courriel (recommandé):
3. DURÉE DE L'AUTORISATION
La présente autorisation est valable jusqu'au :
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1 ^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.
4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »(1):
DATE : Signature du titulaire de l'autorité parentale :
(1) Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.
5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE
À L'APPUI DE L'AUTORISATION (1) :
Type de document (cocher la case) : 🖵 Carte nationale d'identité 📮 Passeport 📮 Autre
(Préciser:
Délivré(e) le :
Par (autorité de délivrance) :
(i) La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de
naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.
⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein)
ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à
l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL: « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »